

## Conseil Municipal du 12 Décembre 2023

### Extrait du registre des délibérations

D 1-1/2023

Vie Culturelle  
Vie économique

Subvention  
Complémentaire

L'an deux mil vingt-trois, le douze du mois de décembre à 19h09, le Conseil Municipal, convoqué le 06 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

#### Conseillers en exercice

##### Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK (jusque 20h36), M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme YAP, M. GOSTIJANOVIC, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, M. RENOUF, Mme LAURENT (jusque 21h05).

##### Absents ayant donné procuration :

M THIBAUT ayant donné procuration à Mme SEGUIN

M HUYLEBROECK ayant donné procuration à Mme le Maire (à partir de 20h36)

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

M. LEBLANC ayant donné procuration à M LOGIER

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. EURIN

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER

Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme MARCHAND (à partir de 21h05)

##### Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Absent : 0

Excusés-représentés : 6

Votants : 33

Le Maire, soussignée, certifie que la liste des délibérations a été affichée dans les délais légaux.

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

##### Rapport de Monsieur Michel HUYLEBROECK :

L'association « Les Voyageurs » a fait une demande de subvention complémentaire d'un montant de 9 000 € dans le cadre de l'organisation du festival « Noël au Théâtre ».

L'association organise la 7<sup>ème</sup> édition de ce festival du 26 au 28 décembre 2023. Ce festival a attiré l'année dernière 1 835 spectateurs pour un taux de remplissage de 100%.

Cette manifestation vise un public familial et propose une variété de propositions artistiques ; le tarif unique de 3 € permet à tous les publics d'accéder à ce festival.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 50 273 €.

Consciente de l'importance et de l'originalité métropolitain, la ville de Saint-André souhaite apporter son soutien à l'organisation de cet évènement.

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

*Ne participent pas au vote : M HUYLEBROECK, M ANDRÉ*

- **ATTRIBUE** une subvention de 9 000 € afin de soutenir l'association « Les Voyageurs » dans l'organisation de son festival « Noël au Théâtre » ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les actes afférents ;
- **DIT QUE** cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Le Maire,**



Elisabeth MASSE

**Le Secrétaire de séance,**



Joséphine FARINEAUX